

DEPARTEMENT DE LA CORREZE Mairie 19500 MEYSSAC TEL 05.55.25.40.20



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt trois et le 12 du mois d'avril à 19 heures , le conseil municipal de Meyssac, dûment convoqué par Christophe CARON, Maire s'est réuni à la mairie, salle du conseil municipal.

Membres en exercice : 15 Membres présents : 11

Membres votants: 14 (3 pouvoirs)

PRESENTS: CARON Christophe, MACHE Pierre, Stéphane FARGE, Nicolas TARDIF, Stéphane LARCIER, Murielle GENTE, Marie-Laure LEGER, Hervé BONAUD, Isabelle VIRONDEAU, Ivan RICORDEL, Dominique DEVILLERS.

MEMBRES ABSENTS EXCUSES: Stéphanie CISCARD (pouvoir Ch. CARON) Emmanuelle DUPUY (pouvoir M.L LEGER) Isabelle SEGUY (pouvoir N. TARDIF) Alexandre TRONCHE

Secrétaire de séance : Ivan RICORDEL

Date de convocation: 06 avril 2023

DELIBERATION N° 2023.24 Vote des subventions 2023 aux associations

La commission vie association s'est réunie pour procéder à l'examen des demandes de subvention présentées par les associations au titre de l'année 2023 la date limite de dépôt des dossiers de subvention étant fixée au 28 février 2023.

Il a été tenu compte lors des propositions d'attributions, des subventions allouées par la communauté de communes midi corrézien aux associations sportives.

Le conseil municipal, après délibération, valide à l'unanimité les propositions d'attribution faites par les membres de la commission à savoir :

Les fonds votés à la rubrique » divers » pourront faire l'objet d'un versement à une association par délibération du conseil municipal.

Les crédits sont prévus à l'article 65748 du budget 2023.



Associations	Vote 2023
Catégorie SPORTS	
ASM FOOTBALL	510€
CLUB RUGBY RCPM	1 300 €
CLUB TENNIS	520 €
DYNAMIC BASKET LOT CORREZE	300 €
CLUB VOLLEY	310 €
CLUB DE HAND CHARM	340 €
CLUB JUDO	240 €
L'AS DU VOLANT BADMINTON	300€
VELL GYM	
UNSS COLLEGE	250 €
COCHONNET 19	
TOUR DU LIMOUSIN	
CLUB VTT COLLONGES LA ROUGE	360 €
	4 430 €
Catégorie CULTURE LOISIRS ANIMATIONS	
COMITE DES FETES	4 500 €
MEYSSAC CULTURE ET LOISIRS	300 €
MCL AUTOMNALES 2023	1 000 €
RADIO VICOMTE	350€
ESCARGOT ET PAPILLON	250 €
LES CORREZIN'ZINS	
CLUB REFLETS D'AUTOMNE	200 €
FOLKLORE MEYSSAC LOUIS MEYSSAGUES	150€
SEMEURS D'ONDES	
ASAM	3 000 €
CLUB ECHECS	500 €
FESTIVAL NOUVELLES RENAISSANCES	600€
FOIRE BIO Meyssac ECO BIO	
	10 850 €
AUTRES	
COMICE AGRICOLE CANTONAL	2 000 €
ASSOCIATION DES FOIRES DE MEYSSAC	1 680 €
ASSOCIATION DES COMMERCANTS	
COOPERATIVE ECOLE	1 500 €
JEUNESSES MUSICALES	800€
COMITE DE JUMELAGE	250 €
CLUB POKER	

FOIRES GRASSES	600€
CENTRE CANTONAL JA	
ASSOCIATION TRI PORTEUR	
SOCIETE DE CHASSE N°1	125€
STE CHASSE N°2 LAGORCE	125€
JEUNES SAPEURS POMPIERS MEYSSAC	250€
FNACA	110€
SOUVENIR Français	250 €
ASSOCIATION DON DE SANG BENEVOLE DE BRIVE	100€
BIBLIOTHEQUE DEPARTEMENTALE DE PRÊT	80 €
LEG XII FULMINATA	250 €
LES GODILLOTS	250 €
CHORALE AU CŒUR DE MEYSSAC	300€
CORREZE SOLIDAIRE UKRAINE	
CROIX ROUGE MIDI CORREZIEN	100€
CHANT DES CHENES	1 000 €
BRIVE GYM	200€
LAMICOTT BEYNAT	250€
ASS DES CONCILIATEURS DE JUSTICE	100€
	10 320 €
TOTAL	25 600 €
DIVERS	1 400 €
ENVELOPPE TOTALE	27 000 €

Pour extrait conforme, Christophe CARON,

LA

Maire de MEYSSAC



Suffrages	14
exprimés	
Pour	14
Contre	0
Abstentions	0
1	

